

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 24 MAI 2013

Délibération n° 42-2013

Sur proposition du conseil de l'UFR SSI, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le versement des subventions suivantes dans le cadre de l'opération « faites de la science » :

Lycée général et technologique Benjamin Franklin, AURAY	300 €
Lycée général et technologique Rabelais, ST BRIEUC	900 €
Lycée général et technologique Alain René Lesage, VANNES	300 €
Collège Hersart de la Villemarque, QUIMPERLE	300€

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 19

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean SPEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Fiche de suivi des décisions des conseils statutaires
+ listes des dossiers de candidature

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 03 juin 2013

Fiche de suivi des décisions des conseils statutaires

Date de création de la fiche : 13 mars 2013

Service d'origine du dossier : UFR SSI

Titre du dossier : **VERSEMENT DE BOURSES A DES ETABLISSEMENTS DU SECONDAIRE**

Résumé du dossier :

Depuis plusieurs années, la Conférence des Directeurs des UFR Scientifiques (CDUS) organise le **concours national FAITES DE LA SCIENCE**.

Les objectifs de ce concours sont multiples et permettent de participer à la mission de diffusion de la Culture Scientifique Technologique et Industrielle des Universités ; de développer l'esprit de curiosité et de découverte chez les adolescents, d'initier et de sensibiliser les collégiens et les lycéens à la démarche scientifique, et de s'attaquer au problème de la désaffection des jeunes pour les études scientifiques ;

Cette initiative permet aussi de renforcer les liens des Universités et des établissements scolaires.

L'UFR SSI participe depuis plusieurs années à cette initiative et cette année a souhaité verser six bourses de 300 € à des établissements du secondaire (voir liste jointe) et a validé sa participation au conseil d'UFR du 15 novembre 2012.

Ces versements permettent aux établissements participants de financer la matière d'œuvre, les déplacements, les prix à remettre aux lauréats. La vie étudiante participe pour moitié à l'opération.

Conseils concernés :

Conseil scientifique :

Conseil des études et de la vie universitaire :

Conseil d'administration : X

Rapporteur de dossier en CA : Frédéric Bedel

Pièces jointes : liste des établissements

Avis des conseils

Conseil scientifique :

Conseil des études et de la vie universitaire :

Observations :

Décision du Conseil d'administration :

DOSSIERS DE CANDIDATURE CONCOURS NATIONAL "FAITES DE LA SCIENCE"

Edition 2012-2013 - Concours local organisé par l'Université de Bretagne-Sud - UFR Sciences et Sciences de l'Ingénieur

Demande de versement par l'UFRSSI d'une bourse d'un montant de 300 € par projet

ETABLISSEMENT	ADRESSE	PROJET	MONTANT DE LA BOURSE	TOTAL BOURSES
Lycée général et technologique Benjamin FRANKLIN	1 rue de la Forêt - 56400 AURAY	AVENTURE MATHS EN JEANS	300,00 €	300,00 €
		LE LABYRINTE DES NOMBRES	300,00 €	
		PAVAGES EN L ET ANTI-L	300,00 €	900,00 €
Lycée général et technologique RABELAIS	8 rue Rabelais - 22022 ST BRIEUC	LE DRAGON SUR UNE SURFACE	300,00 €	
Lycée général et technologique Alain René LESAGE	20 Rue Winston Churchill 56017 VANNES	LES POINTES LIQUIDES	300,00 €	300,00 €
Collège Hersart DE LA VILLEMARQUE	2 rue de Kerjouanneau - 29391 QUIMPERLE	SECURITE ROUTIERE - FACTEURS DE RISQUES ET PREVENTION	300,00 €	300,00 €

TOTAL BOURSES	1 800,00 €
UFRSSI - 3 projets	900,00 €
Vie étudiante - 3 projets	900,00 €